



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

GRC



GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LA GRC AU NOUVEAU-BRUNSWICK BILAN DE L'EXERCICE 2012-2013

Veiller à la sécurité du Nouveau-Brunswick



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada

Table des matières

<i>Mot du ministre de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick</i>	04
<i>Mot du commandant divisionnaire</i>	06
<i>Créer des services de police judiciaires, efficaces et durables</i>	08
<i>Mettre l'accent sur les services de police judiciaires</i>	10
<i>Créer des collectivités plus sûres pour l'avenir</i>	12
<i>Lutter contre les crimes graves et le crime organisé</i>	14
<i>Éliminer les obstacles au succès opérationnel</i>	15
<i>Sauver des vies en améliorant la sécurité routière</i>	16
<i>Engagement envers la justice</i>	18
<i>Contribuer de façon importante à nos collectivités</i>	19
<i>Expérience, formation et compétences solides</i>	20
<i>Service régional de Codioc de la GRC</i>	22
<i>District du Nord-Est</i>	24
<i>District du Sud-Est</i>	26
<i>District de l'Ouest</i>	28
<i>Survol de la division</i>	30
<i>Perspectives d'avenir</i>	33
<i>Cinquantième anniversaire du Programme des gendarmes auxiliaires</i>	34



Suivez-nous sur le Web :

Site Web : www.grc.ca/nb

Facebook : *Gendarmerie royale du Canada au Nouveau-Brunswick*

Twitter : *@GRCNB*

Mot du ministre de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick

La Gendarmerie royale du Canada joue un rôle de chef de file au Nouveau-Brunswick. Elle travaille en étroite collaboration avec les résidents, ses partenaires et d'autres organismes d'application de la loi pour cerner et éliminer les menaces afin de veiller à ce que le Nouveau-Brunswick continue d'être un endroit sûr où vivre. Elle déploie tous les efforts pour offrir les meilleurs services possible aux Néo-Brunswickois et pour contribuer à faire de notre province l'une des plus sûres au Canada.

La GRC a accompli un travail considérable au cours des dernières années pour revoir la façon dont elle mène ses activités en vue d'améliorer l'efficacité et la durabilité des services qu'elle offre aux Néo-Brunswickois. Je suis persuadé que les mesures prises dans le cadre de sa réorganisation permettront de veiller à ce que les Néo-Brunswickois reçoivent les meilleurs services de police provinciaux possible.

Enfin, je tiens à remercier les employés de la GRC de leur professionnalisme, de leur compassion et de leur dévouement continus. Je tiens également à remercier tout particulièrement leur famille de leur appui. Les agents peuvent souvent se trouver dans des situations dangereuses et ils le font pour accroître la sécurité des collectivités afin que nous puissions tous en profiter. Le dévouement et l'expertise des employés qui appuient ces agents de diverses façons sont également louables, et je les remercie du travail qu'ils font pour assurer la sécurité de notre province.

Je me réjouis à l'idée de poursuivre notre partenariat et notre collaboration avec la GRC au Nouveau-Brunswick, et de miser sur nos réussites mutuelles afin de rendre nos collectivités plus sûres.

*L'honorable Bruce Northrup
Ministre de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick*





Mot du commandant divisionnaire

Dans le cadre de mes premières fonctions officielles à titre de nouveau commandant divisionnaire de la GRC au Nouveau-Brunswick, je suis heureux de vous présenter le Bilan de l'exercice 2012-2013. Je suis ravi de diriger une division dont font partie des personnes connues partout dans le pays pour leurs approches novatrices et leur efficacité.

La profession de policier est complexe et elle ne cesse d'évoluer, ce que vous constaterez en lisant le présent rapport. Nous avons pris des mesures considérables pour miser sur nos réussites et relever des défis en modernisant nos services de police et en continuant d'axer notre travail sur la réduction et la prévention de la criminalité. Nous savons qu'il s'agit de l'orientation que nous devons prendre pour veiller à ce que le Nouveau-Brunswick continue de faire partie des régions les plus sûres au monde.

Nous avons prouvé qu'en travaillant ensemble, nous pouvons changer les choses. Il convient notamment de souligner la question des jeunes à risque. Au cours de la dernière année, la GRC a permis à plus de 1 700 jeunes d'éviter le système de justice pénale. Pour ce faire, on a déterminé la meilleure marche à suivre et, dans le cas des jeunes les plus à risque, on a veillé à ce qu'ils obtiennent les conseils et les services de soutien communautaires dont ils avaient besoin pour accroître la probabilité qu'ils se tiennent à l'écart de toute activité criminelle. À long terme, cela signifie qu'un moins grand nombre de jeunes seront impliqués dans des activités criminelles à l'âge adulte, ce qui rendra nos collectivités encore plus sûres.

Je tiens à remercier mon prédécesseur, le comm. adj. Wayne Lang, de sa vision et de son leadership exceptionnels. Il a contribué à jeter les bases d'un service de police amélioré au Nouveau-Brunswick et à inciter les employés à adopter une démarche plus stratégique et axée sur le renseignement pour lutter contre le crime. Au cours de la prochaine année, nous achèverons la mise en œuvre du nouveau modèle de services de police provinciaux, qui a débuté l'an dernier. Ce modèle repose sur les mesures qui ont permis d'accroître la sécurité dans nos collectivités. Il s'agit d'un modèle de services de police efficace et durable qui permettra de veiller à ce que les citoyens et les collectivités que nous servons en aient davantage pour leur argent pendant de nombreuses années.

Je suis fier de nos employés. Les agents de police, qui sont souvent les premiers intervenants, les téléphonistes et les adjoints de district, qui sont peut-être les premières personnes à entrer en contact avec un citoyen qui demande de l'aide, ainsi que le grand nombre d'employés travaillant dans les coulisses à l'appui des efforts visant à lutter contre le crime, accomplissent leur travail avec dévouement et bravoure. Je me réjouis à l'idée de travailler avec nos partenaires, les autres organismes d'application de la loi et les citoyens de la province afin d'améliorer davantage la sécurité au Nouveau-Brunswick.

*Comm. adj. Roger Brown, O.O.M.
Commandant divisionnaire de la GRC au Nouveau-Brunswick*

Nil Espispesit Æcilkwenkemæk

Nwælitahas eli mitsænekænsi kekw ewikhasik kisi-leyik kehsikætæk 2012 naka 2013. Nit amswkawhs ehcowi-ælløhki tahalo nihkankay 'ciw GRC Nouweau-Brunswick. Eci wælitahasi eli nihkankalok pæmawsowinowæk keciciyot psiw-æte Canada 'ciw piley naka kelowahk 'tælløhkewakænowa.

Milcæpekhaso æcilkwenkæt 'tælløhkewakænom. Sasækiw-æte tæli-acesso. Kil ktækitemæniya-hc psiw-æte tama lamiw wæt kekw ewikhasik. Kilon ksapi-ponæmænen naka ksilælhæhtipæn welam kisesso ellohætiyækw. Kilon ktæcehtonen ellohætiyækw naka ktælløhætipæn welam skat toci kehsænowi wapælhøhkemæk naka kweci cænehtaso. Kilon kæcicihtonen eli kilon kcowi-ælløhætiyækw welam Nouweau-Brunswick-æc sankewi-pæmawsoltin katæk pilowey-tama skitkæmikok.

Kilon ksakihtonenohpæn tan kilon kpiyemi-wælawsoltipæn mawælhætiyækw. Peskwæn ktælløhkewakænom kwicohkemannok wasisæk kwetahpahtihit. Kis kehsitætæk iyk RCMP kisi wicokemowa akwamæk 1700 weekkowi mæcekicik wælam skat cowi tæplomawiyæk. Kcowi-ponannok wasisæk weci-kisækehkimot wæci-wælløhæhtihit naka skat kwætapahtiwæniya. Ipæcæl kilon nit ktælløhætipæn, ma-te-hc wasisæk kwætahpahtiwiyik kisikøltihit welam ksankewi-pæmawsoltipæn yot øtenihkøk.

Nkæti-wælasoweltæmowa nihkankatækræn Wayne Lang eli wælinihkanket naka nihkani-næmihtakw løhkewkæn. Nækæm 'kisi-wicohkema æcilkwænkahtilici welam piyemi-wælløhæhtowæk yot Nouweau-Ærunswick, naka 'kisi-wicohkema notælhæhtilici welam kcicihtowæk naka 'tawitahasoltowæk tan eci nekæmaw kæti-emehkehtohit wapæltahkewakænæl. Kilon knankæmi-løhkatæmænen yot pemikætæk tahalo kisi-ælløhætiyækw kisi-tocikætæk. Nit stomakonen eli piyemi-hc kilon ksankewi-pæmawsoltipæn tama wikøltiyækw. Kisesso, naka pehkkitahamkwæt eli ankeyowek pæmawsowinowæk naka ankeyotæmkw øtenel piyemi-mæssænæniya-hc 'ciw manimowa weckowikætækil.

Npælitahamak nwicohkekemølticik. Æcilkwænkecik tæmk asitewtæmøhtihit, wenik asitewtæmøhtihit mahtæktihikænæl, naka wicohkekemøltihit, niktæk-æc tæmk lewestowamahtit pæmawsowinowæl powatæk wicohkeman, naka-na ketækik notælhæhticik, niktæk wicohkemahtit æcilkwænkahtici matænæmøhtit wapæltahkewakænæl, kæmac nikt sikælhæhtowæk naka kinapiyoltowæk. Kæmac nil nkæti-mawælhækamak ketækik ælløhkatæmøhtit tpskowakænæl naka New Brunswickeyak pæmawsowinowæk welam New Brunswick piyemi-sankewi-pæmawsoltimæk-æc katæk pilowey-tama Canada.

*Nihkanatpat Roger Brown, O.O.M.
New Brunswick RCMP Espitpsbit.*

Nikanus Kela'qnawejik peji-apu'ksioq

Welta'si na nike' mawi-amskwesewei tela'tekey ke'sk nike' poqji-lukwey Nikana'lan Kela'qnawejik GRCaq Siknikt aqq Kespe'k kisi mimatua'tun ta'n teli-kinua'tekey wjit ta'n kis tl-lukuti'kæp wla 2012-2013 kisi apjaji ankaptmnew. Welkuik nikana'tu wla tepkisa'tasik eykik wskwijinu'k welnenujik wjit ta'n telki'k kmætkinu wjit ta'n teli-ntawa'taqatijik aqq tel-wl-lukutijik.

Kela'qnawemk na metue'k aqq ke's pemi-pilua'sik, ta'n kis kitasitew kaqisk wla wi'katiknk. Wesua'tuekl keknue'kl tela'tekemk ta'n wji-aptukulitesnen aqq wi'titew ta'n nuta'q tla'taqitinen kulaman kelu'lkutitew ta'n teli-kela'qaqatiek, aqq siawi-maliaptitesnen kisi-altua'tunen ta'n teli-sewiska'tu'titl tplutaqnn aqq kis tli-wetqulatesnen wenik tla'taqatinew. Kejituek na wla ketu' tla'taqatiek kwlamen Sikniktik aqq Kespe'k siawi-klu'lktn ta'n wen kis wikin wla wsiqtamu'k.

Ki's nemitasik ta'n tel-wl-mawlukuti'k, kis pilua'tasin ta'n kis tlias. Newte'jk ta'n ki's sa'q maliaptasik na nutqo'ltijik ta'n nesano'ltijik o'pla'taqatinew. Ula newtipunqek, RCMPaq kisi-apoqnmua'tijik 1700 te'sijik nutqo'ltijik mu pija'luksinew awnaqa tl-luktinew wutank. Teluek kisi toqa'likitijik nutqo'ltijik aqq ta'n kis tl-lukutitaq wutanminaq aqq kis tl-maliamuksitaq kulaman ma' nuku' o'pla'taqiti'k. Elmi-kespiaq, pemi-aji-tekle'ji'jitaq nutqo'ltijik kisikwe'tij ma' ktu' o'pla'taqati'kw aqq kisitisnu aji-kelu'lk wutanl.

Ketu' mu'iwalk nikankuip Nikanus Wayne Lang, wjit ta'n teli-paqsitpi-wli-nikana'luksi'kæp aqq ta'n teli-nikanapip. Kis pukua'toqip ta'n tl-lukutitisnu kela'qenaweyk Sikniktik aqq Kespe'k, aqq elsimu'jik lukowinu'k ta'n kis tla'taqatitaq aqq menaqaj ankita'sultinew ta'n kis tl-matnmi'tis ta'n teli-o'pa'taqati'tij wenik. Wla nike' piley elta'yk kmætki'naq kela'qnawuti'k poqjiaqip tkoq aqq etaweyek kaqi-kisa'sitew wla wejkiw-punqik. We'jitasik ta'n kejituek lukwetew kulaman aji-kelu'lkital wutanminal. Kejituek kelu'lk aqq wel-lukwek ta'n kis tl-siawa'tasis ta'n teli-wli-maliaptmu'kl kela'qenmu'kl wutanl, aqq iknmuataq wskwijinu'k aqq wutanl ta'n elukowu'kik kisi aji-wlapetmnew ta'n tlawtukomutaq kela'qenuksinew pukweli-punqikl wejua'ql elmi'knik.

Mekite'lmkik lukowinueminaq. Wla kela'qewinu'k, nekmowk mawi-amskwes wikumujik koqoey teliaq, ta'nik maw tumk mattaqte'kewujik aqq nuji-apoqnmua'tijik, maw tumk wskwijinu pipanikmajik apoqnmakun, aqq pukwelkik wenik mu nemitasi'k ta'n apoqnmua'tijik matnmmnew ta'n teli-o'pla'taqatimk, ta'n telukutijik melkuktmi'tij aqq melkita'sultijik. Nenaqite'tm kisi toqlukutinen kitapinaq, aqq wla maw-lukuti'kik kela'qenmu'kl wutanl aqq msæt wskwijinu'k Sikniktik aqq Kespe'k kisi siawi maw wl-lukutitisnu kisitunew Kanata maw-kelu'lktn kmætki'naq.

*Nikanus / Roger Brown, O.O.M.
Siknikt aqq Kespe'k Nikana'lajik GRCaq*

Créer des services de police judiciaires, efficaces et durables

Lorsque nous avons décidé de moderniser nos services de police provinciaux, notre objectif consistait à créer un corps policier intelligent et axé sur la prévention et la réduction du crime, et qui mette à profit l'expertise des analystes de la criminalité, des agents de programmes communautaires et des groupes spécialisés de réduction de la criminalité – un corps policier plus efficace, économique et durable.

Notre nouveau modèle de services de police repose sur des éléments qui ont rendu nos collectivités plus sûres – cibler les criminels locaux et les membres du crime organisé qui sont responsables du plus grand nombre de crimes et qui nuisent le plus à nos collectivités. La sécurité publique demeure notre priorité absolue.

Le modèle est axé sur l'amélioration de l'efficacité, et ce sans réduire les services offerts. Les agents de police continueront de maintenir une présence locale et de répondre aux appels en temps opportun, comme ils l'ont toujours fait. Les Néo-Brunswickois qui communiquent avec la GRC pour une urgence constateront peu ou pas de changements.

Nous avons également examiné notre infrastructure d'un œil critique. Le nombre de détachements de la GRC et de bureaux satellites par habitant au Nouveau-Brunswick est parmi les plus élevés au Canada. Certains immeubles sont vieillissants et nécessitent des réparations coûteuses. Dans le cas d'autres bureaux, seulement 20 ou 30 kilomètres les séparent. Si un immeuble n'est plus utile, il est plus logique d'investir dans des activités policières qui rendent nos collectivités plus sûres que de le rénover.

Ces changements seront mis en œuvre au cours de la prochaine année. Ils comprendront la transition de douze à quatre districts, ce qui nous permettra de réaliser des économies sur le plan de l'administration. Le modèle visera à permettre la prestation de services de police pouvant être maintenus pendant les années à venir. Notre objectif consiste toujours à fournir les meilleurs services de police possible aux Néo-Brunswickois.



Les services de police modernes dépendent de moins en moins des installations traditionnelles. Grâce aux autoroutes à quatre voies et aux réseaux routiers améliorés, il est possible de voyager dans la province plus rapidement et plus facilement. En outre, les agents de police disposent d'outils et de technologies modernes, comme des téléphones cellulaires et des postes de travail mobiles dans les véhicules de police. Ils n'ont pas besoin d'aller à un bureau pour effectuer des tâches courantes, comme accéder à leurs dossiers et faire des demandes de renseignements. À chaque quart de travail, les policiers sont chargés de patrouiller un secteur en particulier. Quand on reçoit un appel, ils sont déjà sur le terrain. On demande donc au policier disponible le plus près de se rendre sur place.



Mettre l'accent sur les services de police judiciaires

Plus tôt cette année, les services de police de plusieurs collectivités du Nord du Nouveau-Brunswick menaient une enquête sur une vague d'introductions par effraction, de vols de véhicules, de vols dans des guichets automatiques et d'autres crimes contre les biens. Au cours d'une période d'une semaine en mars, des biens valant plus de 20 000 \$ ont été volés dans un magasin à Tracadie-Sheila. L'analyse criminelle a été utilisée pour identifier un suspect et peu de temps après, le Service de police d'Edmundston l'a arrêté lors d'une introduction par effraction. Grâce à l'analyse criminelle ainsi qu'à la collaboration et à l'échange de renseignements soutenus entre les différents districts de la GRC et les services de police municipaux avoisinants, ce délinquant prolifique qui commettait des crimes graves sur plusieurs territoires à la fois a été arrêté.

« Il s'agit là d'un service de police judiciaires. Cela démontre que les services de police ne se limitent pas à la présence d'agents de police sur le terrain; il faut également recueillir, rassembler et analyser des renseignements, déclare le surintendant principal Wayne Gallant, officier responsable des enquêtes criminelles de la GRC au Nouveau-Brunswick. Nos enquêteurs et analystes ont appris à faire ces tâches en utilisant leurs compétences et leur expertise. Nos enquêtes sont plus que jamais axées sur le renseignement et les éléments de preuve. »

L'analyse criminelle est importante si l'on veut continuer d'améliorer davantage la sécurité au Nouveau-Brunswick. Elle nous permet de cibler les personnes qui causent le plus de tort dans nos collectivités. Elle nous permet de cerner les tendances ainsi que de prévenir et d'élucider des crimes.

En 2008, la GRC au Nouveau-Brunswick s'est fixée comme objectif de faire en

sorte que cette province soit la plus sûre au Canada. « Pour atteindre cet objectif, nous avons immédiatement élaboré une solide stratégie de réduction de la criminalité et défini une mesure du succès, a expliqué le surint. pr. Gallant. L'outil d'évaluation utilise des données recueillies par Statistique Canada et Transports Canada et évalue quatre éléments clés : le volume et la gravité des crimes déclarés à la police, la quantité et la gravité des affaires classées par la police; le nombre de blessures et de collisions mortelles sur nos routes; la perception des citoyens à l'égard de la sécurité publique et du système de justice pénale. »

« Nous savions qu'il s'agissait d'un objectif ambitieux qui exige des efforts continus au fil des ans, a affirmé le surint. pr. Gallant. Il nécessite un engagement continu à l'égard de notre stratégie de réduction de la criminalité et de notre stratégie d'intervention et de déjudiciarisation à l'intention des jeunes. Il exige également l'aide de nos partenaires du milieu de l'application de la loi, des différents ordres de gouvernement, de nos collectivités et de toute autre personne qui peut contribuer à la réduction de la criminalité dans la collectivité. »

En 2012-2013, le Nouveau-Brunswick s'est classé au troisième rang à l'échelle nationale. * « Les données provinciales officielles datent de 2010, une année où le nombre de collisions mortelles sur nos routes a été particulièrement élevé. En fait, 80 personnes sont décédées au Nouveau-Brunswick au cours de cette année-là, ce qui correspond à une hausse de 53 % par rapport à l'année précédente, affirme le surint. pr. Gallant. La bonne nouvelle, c'est que, grâce à des initiatives continues visant la circulation routière qui sont conçues pour réduire le nombre de collisions mortelles et de blessures, nos données confirment qu'en 2011 et 2012, le nombre de décès a diminué de 25 % sur le territoire relevant de la GRC, par rapport à 2010, et que les taux de décès sur les routes figurent de nouveau parmi les plus bas niveaux enregistrés. Nous prévoyons que cela aura un effet favorable

sur notre classement l'an prochain. Nous devons aussi continuer de mettre en œuvre des stratégies routières d'application de la loi axées sur les éléments de preuve afin de veiller à la sécurité de tous les citoyens sur les routes de la province. »

Même si notre rang en ce qui a trait aux taux de résolution pondérés a baissé, ce qui peut s'expliquer par une légère baisse (5 %) du nombre de crimes qui ont été élucidés en 2011, on constate un grand nombre de résultats positifs au Nouveau-Brunswick. « Année après année, le Nouveau-Brunswick obtient des résultats impressionnants pour ce qui est de l'indice de la gravité de la criminalité. Il s'agit d'un domaine dans lequel nous nous classons systématiquement parmi les trois meilleures provinces au pays, souligne le surint. pr. Gallant. La gravité des crimes violents commis par des jeunes a continué de baisser, ce qui nous place bien

en-deçà de la moyenne nationale. De plus, le nombre de collisions automobiles avec blessés a diminué de 10 % de 2009 à 2010. »

« Le Nouveau-Brunswick demeure l'un des endroits les plus sûrs au monde, affirme le surint. pr. Gallant. Le succès que nous avons connu dans certains domaines, comme la baisse de l'indice de la gravité de la criminalité chez les jeunes, est le résultat de nos excellentes initiatives de réduction de la criminalité axées sur les éléments de preuve. À l'avenir, la clé du succès consistera à mettre à profit nos partenariats avec d'autres organismes d'application de la loi et des groupes de sécurité publique pour atteindre notre objectif de faire en sorte que cette province soit plus sûre. »

Élément	Classement actuel	Classement précédent	Mise à jour
Indice de la gravité de la criminalité	2 ^e	2 ^e	L'indice de la gravité de la criminalité au Nouveau-Brunswick a diminué de 6 % de 2010 à 2011.
Taux d'affaires classées pondéré	6 ^e	2 ^e	Le taux d'affaires classées pondéré du Nouveau-Brunswick a diminué de 5 % de 2010 à 2011.
Taux de collisions mortelles	9 ^e	7 ^e	Le taux de collisions mortelles au Nouveau-Brunswick a augmenté de 53 % de 2009 à 2010.
Taux de collisions avec blessures	3 ^e	5 ^e	Le taux de collisions avec blessures au Nouveau-Brunswick a diminué de 10 % de 2009 à 2010.
Perception de la sécurité relativement à la criminalité	2 ^e	2 ^e	La perception de la sécurité relativement à la criminalité au Nouveau-Brunswick est demeurée pratiquement la même dans les sondages publiés en 2004 et en 2009. Il est prévu que des données à jour seront publiées en juillet 2014.

Les données utilisées par Statistique Canada et Transports Canada comprennent les données sur les territoires relevant de la compétence de la GRC et de tous les corps de police.

*Notre rang est établi à l'aide d'un outil d'évaluation qui a été conçu par la GRC au Nouveau-Brunswick, en collaboration avec des experts en la matière. Il évalue les données pour l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick, pas seulement pour le territoire relevant de la compétence de la GRC.



Créer des collectivités plus sûres pour l'avenir

Lorsque la police s'est présentée au domicile de Justin, un adolescent âgé de 15 ans, pour informer ses parents qu'on avait trouvé de la drogue sur lui à l'école et qu'il avait donc été expulsé, ses parents étaient anéantis. Au cours de la dernière année, Justin avait éprouvé des difficultés avec les autres élèves à l'école et ses enseignants, mais il ne lui arrivait pas souvent de s'attirer des ennuis. Il était évident qu'il traversait une période difficile, qu'il commençait à se mêler à un mauvais groupe et qu'il perdait rapidement de vue les valeurs que sa famille lui avait inculquées. L'agent de police, qui cherchait la meilleure façon de gérer cette situation, a dirigé la famille vers un agent de programmes communautaires (APC).

Cette démarche fait partie de la Stratégie d'intervention et de déjudiciarisation à l'intention des jeunes de la GRC au Nouveau-Brunswick, qui a permis de changer la façon dont nos membres travaillent lorsqu'ils ont affaire à des jeunes qui enfreignent certaines lois. Sachant qu'il est préférable pour les jeunes de régler, à l'extérieur du système de justice pénale, les problèmes découlant d'actes criminels, les policiers et les APC sont formés pour analyser chaque situation en y jetant un regard critique afin de déterminer quelle est la meilleure marche à suivre. « Pour aider un adolescent ayant des démêlés avec la justice, comme Justin, il faut d'abord comprendre les facteurs qui ont contribué au comportement criminel, explique Lise Babineau, agente de programmes communautaires. Pour y arriver, nous utilisons un outil d'évaluation

scientifiquement validé pour déterminer quels sont les facteurs de risque, puis nous établissons un plan d'action adapté au jeune. »

La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents permet d'utiliser ce type de mesure extrajudiciaire au lieu de porter des accusations si cela est jugé nécessaire. De telles mesures peuvent comprendre une réunion avec les parents, ou une intervention avec des partenaires communautaires. L'an dernier, plus de 1 700 jeunes ont fait l'objet de mesures extrajudiciaires dans le cadre de cette initiative.

Parfois, une intervention plus officielle est nécessaire. Dans de tels cas, l'étape suivante consiste à élaborer, en consultation avec les partenaires communautaires, un plan pour déterminer les services appropriés qui aideront le jeune à gérer ses facteurs de risque particuliers. Dans le cadre de ces plans, le jeune doit souvent être dirigé vers différents services communautaires, comme des programmes d'éducation ainsi que des services de santé mentale, des services de toxicomanie ou des services sociaux.

« On a dirigé Justin vers des services de toxicomanie et, puisqu'il n'avait plus le droit d'aller à l'école, nous avons aidé la famille à mettre en place une structure qui lui permettrait de poursuivre ses études, affirme Lise Babineau. Nous lui avons également donné l'accès à un travailleur social pour régler ses problèmes de comportement et nous avons pris les dispositions nécessaires pour qu'il puisse

faire du travail communautaire afin de lui permettre d'acquérir une précieuse expérience de travail, de rencontrer de nouvelles personnes et d'acquérir de nouvelles compétences. »

En aidant les jeunes à analyser les raisons pour lesquelles ils adoptent de mauvais comportements, plutôt que de les intégrer au système juridique, nous réduisons leur risque de récidive, ce qui réduit également le taux et la gravité des crimes commis par des jeunes.

« En fait, la criminalité chez les jeunes est en baisse à l'échelle nationale depuis quelques années, mais les résultats que nous obtenons ici, au Nouveau-Brunswick, sont nettement meilleurs, explique l'insp. Rick Shaw, officier responsable de la réduction de la criminalité. Entre 2009 et 2011, le taux de criminalité chez les jeunes, la gravité des crimes commis par les jeunes et le nombre total d'incidents liés aux jeunes ont baissé de 27 %, de 30 % et de 33 % respectivement. Cela correspond à un très grand nombre de jeunes qui n'ont pas besoin d'être considérés comme des "criminels", ce qui améliore leurs perspectives d'emploi, leur permet de faire du bénévolat et a une incidence sur leurs choix liés aux études. » Les APC, qui travaillent dans des détachements de la GRC à l'échelle de la province, continuent de diriger cette initiative et de travailler en collaboration avec des partenaires locaux qui peuvent jouer un rôle dans la diminution et la prévention de la criminalité chez les jeunes. En 2012-2013, les APC, en partenariat avec le ministère provincial de la Sécurité publique, ont animé, à l'échelle de la

province, sept ateliers intitulés Travaillons ensemble pour accroître la sécurité des collectivités. Ces ateliers ont été conçus pour aider les participants à se familiariser avec les causes courantes de la criminalité et les stratégies efficaces pour prévenir et réduire la criminalité; doter les représentants des services de police et de la collectivité de compétences et d'outils pratiques pour lutter contre la criminalité et régler les problèmes de sécurité publique; offrir des possibilités de faire du réseautage et de former des partenariats élargis.

« Dans ce cas, la famille avait simplement besoin de ressources pour l'aider à comprendre et à gérer le comportement de Justin, explique M^{me} Babineau. Nous avons été en mesure de l'amener à se concentrer sur ses objectifs à long terme, à se faire de nouveaux amis et à accepter la responsabilité de son comportement. Un an plus tard, Justin continue de participer au programme qui a été créé pour lui et il est en voie d'obtenir son diplôme d'études secondaires. »

Lise Babineau
Agente des programmes
communautaires
District du Sud-Est





Les Services de police fédérale au Nouveau-Brunswick

Lutter contre les crimes graves et le crime organisé

Des enquêtes distinctes menées par des agents de la police fédérale au cours de la dernière année ont donné lieu au démantèlement de deux opérations de DVD contrefaits, une à Shédiac et l'autre à McAdam. Les enquêtes ont abouti à la saisie d'équipement et de 18 000 DVD contrefaits. Plus de 15 000 DVD ont été saisis à McAdam, ce qui constitue la plus importante saisie du genre dans l'histoire des services de police au Nouveau-Brunswick. Des accusations ont été portées contre trois personnes, soit deux hommes qui sont dans la cinquantaine, dont l'un est originaire de Moncton et l'autre est originaire de Shédiac, et un homme de McAdam qui est dans la quarantaine.

Bien que nous vivions dans une province sûre, diverses activités illégales menées par des groupes de criminels organisés ont lieu dans les collectivités du Nouveau-Brunswick. Cibler les crimes graves et le crime organisé demeure une priorité pour les services de police fédérale puisqu'ils ont une incidence directe sur l'intégrité économique, politique et sociale de notre province et de notre pays.

Cinq groupes intégrés du renseignement (GIR) composés d'agents de services de police municipaux, de la GRC et de l'Agence des services frontaliers du Canada fournissent et recueillent, pour nos enquêteurs, des renseignements précieux sur les cibles. Ces GIR sont indispensables au démantèlement des groupes de criminels organisés dans la province. Le gouvernement provincial reconnaît l'effet positif des GIR pour ce qui est de cibler le crime organisé et a donc annoncé un financement de 1,3 million de dollars en avril 2013 afin que nous puissions poursuivre notre travail à cet égard.

En plus d'opérations de grande envergure, les enquêteurs de la police fédérale ont dirigé plusieurs opérations qui ont abouti à des saisies de plantes de

marihuana, de marihuana, de cocaïne, de comprimés de méthamphétamine, de hachisch et de médicaments sur ordonnance. Les enquêteurs de la police fédérale ont également aidé les détachements locaux de la GRC avec un grand nombre de saisies de drogue, y compris la saisie d'une drogue synthétique dangereuse connue sous le nom de sels de bain dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick en octobre 2012. En outre, plus de 630 000 cigarettes illégales et un certain nombre de véhicules ont été saisis au cours de la dernière année, et onze personnes ont été accusées de ces crimes. Ces saisies ont, entre autres, donné lieu au démantèlement ou à la perturbation de groupes de criminels organisés dans la province, ce qui a rendu nos collectivités plus sûres.

Enfin, la sécurité et l'intégrité de nos frontières internationales relèvent du Programme de la police fédérale. Nos agents enquêtent sur des crimes compromettant l'intégrité sociale des frontières, comme les activités criminelles transfrontalières, le passage de clandestins et d'éventuelles menaces terroristes. Pour connaître du succès, nous avons établi de solides partenariats avec d'autres organismes d'application de la loi au Canada et aux États-Unis afin d'appliquer la loi aux frontières – par voie terrestre, maritime ou aérienne.

Au cours de la prochaine année, nous poursuivons nos efforts pour déstabiliser et démanteler les groupes de criminels organisés qui cherchent à faire des profits avec des activités qui nuisent à nos collectivités. Nous nous efforçons de mener des enquêtes axées sur les renseignements et de communiquer au public de l'information sur les dangers que représentent les drogues, ce qui nous aidera à atteindre notre objectif d'accroître la sécurité au Nouveau-Brunswick.

Les Services de police fédérale au Nouveau-Brunswick

Éliminer les obstacles au succès opérationnel

Les enquêteurs fédéraux surveillaient Stéphane Gallant, un homme de Dieppe âgé de 43 ans, depuis plus de dix ans. Il était considéré comme l'un des criminels organisés les plus prolifiques au Nouveau-Brunswick. C'est donc avec beaucoup de satisfaction que des enquêteurs de la GRC ont procédé, le 26 juillet 2012, à son arrestation, de même qu'à celle de Trevor Dow, un homme âgé de 25 ans de Saint-Philippe. Ils ont, du coup, saisi plus de 1,5 kg de cocaïne. Les deux hommes ont plaidé coupables à des accusations de trafic de stupéfiants, et Stéphane Gallant a été condamné à cinq ans de prison, alors que Trevor Dow a été condamné à une peine d'emprisonnement de trois ans.

Ces arrestations ont été effectuées dans le cadre de l'Opération J Token, soit l'une des nombreuses opérations fructueuses depuis la réorganisation de la Section des services de police fédérale de la GRC, en décembre 2011. Auparavant, la Section était composée de divers groupes axés sur les produits, comme la drogue, le tabac de contrebande ainsi que les douanes et l'accise. La nouvelle structure élimine les cloisonnements entre les divers groupes axés sur les produits pour former deux grandes entités, soit la Section des opérations fédérales (Est) et la Section des opérations fédérales (Ouest), comptant cinq bureaux dans la province. Les sections mettent l'accent sur les cibles les plus prioritaires du crime organisé sur leur territoire de compétence respectif, peu importe la marchandise illicite trafiquée. De plus, les partenariats avec les services de police municipaux et d'autres organismes d'application de la loi ont été consolidés afin de favoriser l'échange de renseignements entre les régions et encourager une démarche en équipe pour mener à bien les opérations.

« La nouvelle structure nous a permis d'examiner tous les aspects d'une enquête,

par exemple la drogue, le tabac et le crime organisé, et de planifier nos opérations en conséquence », affirme le serg. Alain Lang de la Section des opérations fédérales (Ouest).

Des résultats semblables sont également obtenus dans l'Ouest de la province. En effet, en mai 2012, des membres de la Section des opérations fédérales (Ouest), à Saint-Léonard, en collaboration avec des membres de la GRC du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, des agents du Service de police d'Edmundston et des membres de la GRC au Québec, ont procédé à l'arrestation de quatre hommes soupçonnés d'appartenir à un groupe de criminels organisés et de distribuer de grandes quantités de drogues dans le Nord-Ouest de la province. Ainsi, dans le cadre de l'Opération J Themis, la police a saisi environ 10 000 comprimés de méthamphétamine, deux kilogrammes de cocaïne et 4,5 kilogrammes de marihuana. « Si l'on tient compte de la taille de la population dans le Nord-Ouest de la province, la quantité de drogues saisies est considérable, affirme le serg. Lang. Dans le cadre de cette enquête, nous avons saisi une quantité de drogues qui aurait permis d'effectuer environ 20 000 transactions. »



Le sergent Alain Lang (à droite) avec le chef Gilles Lee, du Service de police d'Edmundston



Sauver des vies en améliorant la sécurité routière

« Se rendre au domicile d'une personne pour l'informer qu'un membre de sa famille est décédé à la suite d'une collision est l'une des choses les plus difficiles à faire pour un policier, déclare le gend. Stéphane Raymond, de la Sécurité routière. Ce qui est encore plus frustrant, c'est quand ce décès est le résultat d'une mauvaise décision, par exemple le fait de ne pas porter la ceinture de sécurité, de conduire avec les facultés affaiblies par la drogue ou l'alcool, ou simplement de conduire trop vite. Le fait de savoir que cela aurait pu être évité et que des vies auraient pu être sauvées est une partie de mon travail à laquelle je ne m'habituerai jamais. »

La conduite avec facultés affaiblies, le défaut de porter la ceinture de sécurité et la conduite dangereuse sont les trois principales causes de décès sur nos routes. En 2012, à la suite de collisions, 60 personnes sont décédées au Nouveau-Brunswick sur le territoire qui relève de la GRC. Le fait de ne pas porter de ceinture de sécurité ou de conduire avec les facultés affaiblies était un facteur dans 21 de ces cas, ce qui représente une baisse de 34 % par rapport à 2011.

Alors que nous continuons de mener des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière et des activités d'application de la loi, nous voulons veiller à l'optimisation de nos ressources et de nos efforts. Nous appliquons donc à la sécurité routière les mêmes principes axés sur le renseignement que ceux que nous appliquons à la réduction de la criminalité. Les membres de la Sécurité routière mettent l'accent sur les endroits et les moments où il y a le plus de collisions. Lorsqu'une collision se produit, les enquêteurs de la GRC chargés de la reconstitution des collisions effectuent une analyse exhaustive pour déterminer la cause de la collision et les facteurs qui y ont contribué. Les données recueillies nous permettent de produire de l'information fondée sur des éléments de preuve pour rendre nos routes plus sûres pour tous. Au cours de la dernière année, plus de 160 collisions à l'échelle de la province ont fait l'objet d'enquêtes menées par des enquêteurs de la GRC chargés de la reconstitution des collisions.



Gen. Stéphane Raymond
Enquêteur
Équipe mobile de sécurité routière

L'Équipe mobile de sécurité routière joue un rôle important dans la lutte contre le crime organisé. Étant donné qu'elle est présente sur nos routes, elle est en mesure de faire des observations et de recueillir des renseignements sur les criminels qui se déplacent dans la province et de procéder à des saisies importantes. L'an dernier, elle a saisi des produits illégaux évalués à environ trois millions de dollars, allant du tabac de contrebande aux drogues et armes à feu illégales.



Le sergent Greg Lupson, enquêteur, et la mère d'Hilary Bonnell, Pam Fillier, à l'extérieur de la salle d'audience après le verdict final du procès de Curtis Bonnell pour meurtre au premier degré.
Photo prise par Kris McDavid, Miramichi Leader

Engagement envers la justice

En 2012, on a traduit en justice l'auteur du meurtre de Hilary Bonnell, de Burnt Church, survenu en septembre 2009, et celui de Sabrina Patterson, de Shenstone, survenu en novembre 2010. Dans les deux cas, les suspects faisaient l'objet d'accusations de meurtre au premier degré et ont opté pour un procès devant un juge et un jury. Après de longues procédures, les deux ont été reconnus coupables et condamnés à une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Pour le serg. Greg Lupson, l'enquêteur principal dans l'affaire Bonnell, le moment de la déclaration de culpabilité de meurtre au premier degré dans la salle d'audience a été chargé d'émotions : « Voir le soulagement dans les yeux des membres de la famille et de la collectivité confirme que tous les efforts déployés dans le cadre de l'enquête, les longues heures qui y ont été consacrées et le travail acharné des policiers en ont valu la peine. »

Lorsqu'un crime grave est commis, des enquêteurs du Groupe des crimes graves sont déployés immédiatement pour entreprendre la tâche ardue de recueillir des éléments de preuve et déterminer ce qui s'est passé. En collaboration avec les agents de police de première ligne et d'autres services de soutien à la GRC, ils ne négligent aucun effort et, pour eux, il est très important de traduire en justice les suspects.

Dans une lettre destinée aux enquêteurs, le ministre de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick, l'honorable Robert Trevors, a félicité la GRC du travail accompli dans les affaires Bonnell et Patterson. « À mesure que les rapports concernant la preuve présentée dans chacune de ces affaires judiciaires ont

été rendus publics, il était évident que les membres de la GRC sur les lieux, les enquêteurs, les experts en criminalistique et les nombreux autres employés très dévoués qui ont appuyé les efforts avaient travaillé sans relâche pour traduire en justice les auteurs de ces actes, a déclaré le ministre Trevors. Les déclarations de culpabilité de meurtre au premier degré témoignent des services de police exceptionnels ainsi que de la rigueur et du professionnalisme démontrés tout au long des enquêtes. La sensibilité dont l'équipe a fait preuve envers la mémoire de ces victimes et leur famille a démontré, encore une fois, que notre service de police provincial est sans égal dans ce pays. »

Homicides non élucidés et morts suspectes

Il est possible que des années, voire des décennies, s'écoulent avant qu'il ne soit possible de conclure un dossier. Par exemple, dans les cas où les policiers n'ont plus de piste pour poursuivre l'enquête ou qu'ils n'ont pas suffisamment de preuves pour porter des accusations. Toutefois, au fil des ans, il y a eu d'immenses progrès dans le domaine des techniques d'enquête. La GRC au Nouveau-Brunswick continue d'examiner ces dossiers et, depuis quelques années, nous avons même réussi à élucider certaines de ces affaires. Nos enquêteurs spécialisés examinent d'anciens cas d'homicides, de morts suspectes et de personnes disparues dans lesquels un acte criminel est soupçonné. Ils examinent aussi les preuves recueillies à l'époque afin de déterminer si la technologie et les outils modernes, comme les analyses d'ADN, peuvent être utilisés pour faire progresser l'enquête. Ces affaires, qui remontent à près de 50 ans, sont réexaminées dans l'espoir d'élucider ces affaires afin que justice soit faite.

Contribuer de façon importante à nos collectivités

Protéger nos enfants des prédateurs en ligne

Malheureusement, les prédateurs sexuels et les prédateurs d'enfants utilisent Internet pour diffuser et transmettre des images d'exploitation sexuelle d'enfants et pour s'attaquer à nos enfants, même ici au Nouveau-Brunswick. Le Groupe de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet de la GRC continue d'utiliser des technologies et des techniques d'enquête de pointe pour identifier et traquer ces personnes et les traduire en justice. Les enquêteurs du Groupe de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet sont appuyés par des analystes de la criminalité technologique qui sont des experts dans le domaine de l'extraction et de la collecte de données d'appareils électroniques et de stockage, soit la preuve qui est souvent utilisée pour condamner les délinquants. Étant donné que la cybercriminalité touche plusieurs frontières territoriales, il arrive souvent que plusieurs services de police participent aux enquêtes menées par le Groupe. Au Nouveau-Brunswick, la GRC et les services de police municipaux et régionaux ont adopté une démarche intégrée pour les enquêtes liées aux dossiers d'exploitation d'enfants dans Internet. En janvier 2013, en collaboration avec le Groupe de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet et le Groupe de la criminalité technologique de la GRC, le service de police de Saint John a arrêté Donald Snook, un homme âgé de 41 ans de Saint John, et a saisi du matériel informatique et des images d'exploitation sexuelle d'enfants de sa résidence. L'enquête, qui a commencé à Toronto en 2011, a donné lieu à 46 accusations liées à la production et à la distribution d'images d'exploitation sexuelle d'enfants, auxquelles il a plaidé coupable par la suite.

Prévention de la violence familiale et conjugale

La GRC au Nouveau-Brunswick travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, la Direction de l'égalité des femmes de la province et l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick pour définir une démarche plus cohérente et systémique en ce qui concerne la question de la violence familiale et conjugale. Puisque cette question constitue l'une des trois priorités de la Stratégie de prévention et de réduction de la criminalité du Nouveau-Brunswick, un groupe de travail chargé de la violence familiale et conjugale a été mis sur pied pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action conçu pour prévenir ces types d'incidents et en réduire le nombre. Un autre groupe de travail dirigé par la Direction de l'égalité des femmes veut miser sur les leçons tirées dans le cadre du Projet pilote de tribunal chargé des causes de violence conjugale mené à Moncton. Au cours de la dernière année, la GRC au Nouveau-Brunswick a également effectué un examen approfondi de sa politique visant la violence familiale et conjugale et met à l'essai de nouveaux outils conçus pour aider les agents de police à mieux intervenir lorsque ces incidents surviennent. Une nouvelle formation en ligne à l'intention des

agents de police de première ligne qui est en cours d'élaboration devrait être achevée cette année.

Protection des aînés contre la fraude

Les aînés indiquent souvent que la peur du crime constitue une préoccupation importante. Heureusement, le Nouveau-Brunswick est une province très sûre, mais certains criminels ciblent les aînés, surtout lorsqu'il s'agit de fraude. Le Groupe de lutte contre la criminalité financière de la GRC au Nouveau-Brunswick fait un travail considérable pour lutter contre ces menaces, y compris la réalisation d'enquêtes sur les plaintes, la collecte d'éléments de preuve et le dépôt d'accusations contre les auteurs de ces crimes. En plus de l'application de la loi, l'éducation est un autre aspect important. Si les personnes sont informées et qu'elles disposent des outils dont elles ont besoin pour reconnaître la fraude et signaler ces incidents, le nombre de ce type de crime diminuera. Le Groupe de lutte contre la criminalité financière offre des séances d'information en face-à-face aux aînés et prévoit utiliser davantage les médias traditionnels et sociaux pour veiller à ce que tous les Néo-Brunswickois soient mieux informés des mesures qu'ils peuvent prendre pour éviter d'être victimes de fraude.

Établir des partenariats dans les collectivités autochtones

Cette année, plusieurs initiatives et partenariats réussis ont été mis sur pied dans les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick. À la suite de consultations avec le chef et le conseil de bande de la Première Nation de Tobique, la mise en place d'une initiative concertée de réduction de la criminalité dans la collectivité a été appuyée et une liste de récidivistes a été dressée. On a également indiqué les diverses stratégies d'application de la loi utilisées pour réduire la criminalité dans la collectivité. De plus, un partenariat a été conclu avec l'équipe de bien-être mental de la nation Malécite pour mettre en œuvre les deux programmes dans la collectivité. L'initiative Seeing Oneself® vise à réduire la toxicomanie chez les jeunes, tout en les aidant à exploiter leur plein potentiel, à comprendre leur propre personnalité et à appliquer leurs connaissances aux situations dans lesquelles ils se trouvent. Dans le cadre du programme Bouclier autochtone, qui est axé sur les jeunes, on fait la prévention dans les collectivités autochtones et on y préconise des choix de vie sains. Dix-huit animateurs de l'initiative Seeing Oneself® et vingt-deux animateurs du programme Bouclier autochtone ont été formés. De plus, l'agent de programmes communautaires du Détachement d'Oromocto de la GRC, en collaboration avec la Force policière de Fredericton, a fait participer les Premières Nations de Kingsclear, de Saint Mary's et d'Oromocto à l'élaboration de l'initiative d'intervention et de déjudiciarisation à l'intention des jeunes.





Expérience, formation et compétences solides

Lorsqu'une personne est portée disparue ou qu'une tragédie comme un homicide survient dans une collectivité, les policiers sont généralement le premier point de contact et les premières personnes qui arrivent sur les lieux. Ces policiers sont appuyés par un groupe d'agents de police et de membres civils très expérimentés, bien formés et hautement qualifiés qui offrent une expertise et une vaste gamme de services spécialisés pour soutenir ces enquêtes et qui interviennent dans des situations à risque élevé et des situations dangereuses.

En fait, la GRC au Nouveau-Brunswick ne se limite pas à la présence de policiers sur le terrain. La GRC offre un service complet aux collectivités qu'elle sert, grâce à des groupes qui sont prêts à intervenir dans tous les types de situation. En cas d'urgence, nos clients ont accès à des services comme le Groupe tactique d'intervention, le Groupe de récupération sous-marine, l'Équipe anti-émeute, les négociateurs en cas de prise d'otage, la Section des chiens policiers et le Groupe de l'enlèvement des explosifs. De plus, des services comme le Groupe de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet, le Groupe de la

criminalité technologique, le Groupe chargé des sciences du comportement, le Groupe de l'infiltration, le Service de l'identité judiciaire et la Section des délits commerciaux offrent du soutien et mènent des enquêtes spécialisées. Enfin, les employés qui s'occupent des services généraux et de l'administration offrent, entre autres, des services de planification, de finances, de relations publiques, de santé et de ressources humaines pour veiller au bon fonctionnement de notre organisation et à l'atteinte de sa capacité optimale.

À l'avenir, dans le cadre du nouveau modèle provincial de services de police, certains de ces groupes d'appui seront directement intégrés aux districts policiers, y compris les équipes locales de la Section des chiens policiers, les groupes de l'identité judiciaire et les groupes des crimes graves. Les chefs de district auront ainsi accès à ces services spécialisés directement dans la région qu'ils desservent et ils seront chargés de les surveiller, ce qui leur permettra une intervention efficace et exhaustive en temps opportun pour ce qui est des enjeux locaux.

Service régional de Codiac de la GRC



Surint. Marlene Snowman

Réduction de la criminalité

En mars 2012, le Service régional de Codiac de la GRC enquêtait sur une série d'introductions par effraction dans des résidences. Des liens possibles ont été établis entre treize dossiers, mais nous ne disposons pas de suffisamment de renseignements pour trouver l'auteur de ces infractions. Lorsqu'un agent de police a contrôlé un véhicule à la suite d'une infraction au code de la

route, les renseignements recueillis ont fourni l'information qu'il manquait à l'enquête. Grâce au travail effectué par l'analyste de la criminalité qui a remarqué les renseignements manquants et à l'attention accordée à cette personne dans le cadre de l'enquête, sept chefs d'accusation ont été portés en lien avec les introductions par effraction et plusieurs vols.

Les agents de police gardent constamment l'œil ouvert pour recueillir des éléments de preuve et observer ce qui les entoure. Les analystes de la criminalité examinent les renseignements qu'ils recueillent afin d'établir des liens possibles et d'identifier les personnes présentant un intérêt dans différentes enquêtes. Dans le cadre de notre Initiative de réduction de la criminalité, nous continuons d'utiliser cette démarche axée sur le renseignement afin de lutter contre la criminalité dans nos collectivités. De plus, nous continuons d'axer nos efforts sur les personnes qui causent le plus de tort à leur collectivité. Au cours de la dernière année, le Service régional de Codiac de la GRC a identifié 93 délinquants plus actifs en matière de crimes contre les biens. En tout, 42 d'entre eux ont été arrêtés. Alors que la criminalité en général a connu une hausse dans la région de Codiac au cours de la dernière année, il convient de noter que notre taux de criminalité continue de figurer parmi les plus bas au pays parmi les collectivités de taille semblable.

Service régional de Codiac de la GRC



Réduction de la toxicomanie

Une enquête d'un mois sur le trafic de drogue au niveau de la rue menée par la Section antidrogue du Service régional de Codiac de la GRC a permis d'arrêter 12 personnes du Grand Moncton en juin 2012. Les personnes accusées n'avaient pas de liens entre elles et ne faisaient pas partie d'un groupe organisé quelconque. Perturber le trafic de stupéfiants au niveau de la rue empêche d'autres gens de développer une dépendance à ce mode de vie, ce qui permet d'éviter qu'ils se livrent à d'autres activités criminelles, comme le vol, pour obtenir d'autres drogues. Notre nouvelle stratégie relative à la drogue, qui est semblable à notre démarche de réduction de la criminalité, est axée sur les principaux trafiquants de drogue, c'est-à-dire ceux qui nuisent le plus à la collectivité. Au cours de la dernière année, la police a identifié 37 individus comme étant les plus importants trafiquants de drogues. Treize d'entre eux ont été arrêtés et, en tout, 71 accusations ont été portées contre eux.

Prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes

Les jeunes qui commettent des crimes ont souvent des facteurs de risque sous-jacents, comme des problèmes de santé mentale, des problèmes de toxicomanie et de mauvaises fréquentations. Pour réduire la probabilité que ces jeunes sombreront dans la criminalité, il est essentiel de s'attarder aux causes de la criminalité. Le travail du Groupe d'intervention auprès des jeunes à risque du Service régional de Codiac de la GRC consiste à déterminer quels jeunes sont les plus à risque afin qu'une démarche d'intervention et de déjudiciarisation appropriée soit adoptée. Souvent, cela comprend l'aiguillage vers des services de counseling ou de toxicomanie, ou des programmes qui aident les élèves ayant été expulsés à poursuivre leurs études et à retourner à l'école. Au cours de la dernière année, 244 jeunes ont reçu de l'aide dans le cadre de cette initiative et ils ont reçu l'aiguillage et les ressources dont ils avaient besoin. En tout, 93 % de ces jeunes n'ont pas récidivé. Grâce au travail qu'il a effectué auprès des jeunes à risque, le Service régional de Codiac de la GRC a constaté une baisse de 20 % du nombre de crimes impliquant des jeunes.

Accroître notre visibilité et la sécurité routière

Le Groupe de la sécurité routière du Service régional de Codiac de la GRC travaille dans un esprit de collaboration en mettant l'accent sur la visibilité accrue, les opérations novatrices ainsi que des initiatives liées à la sécurité pour les piétons et les cyclistes et à la sécurité en planche à roulettes. Le Groupe a également dirigé le Programme d'application sélective – Circulation (PSAC), qui a été conçu pour accroître les mesures d'application de la loi et d'éducation en ce qui a trait aux priorités en matière de sécurité routière, qui ont été définies à partir des données sur les collisions et les blessures. En tout, 4 260 contraventions ont été données pour diverses infractions au code de la route, y compris 538 contraventions pour des distractions au volant. Le nombre de collisions de la route a baissé de plus de 27 %, passant de 1 884 collisions en 2011 à 1 369 collisions en 2012.

L'année à venir

Au cours de la prochaine année, nous continuerons de mettre l'accent sur les priorités que nous nous sommes fixées en collaboration avec les collectivités que nous servons. Cela signifie que nous poursuivrons nos travaux liés à la réduction de la criminalité et à la victimisation, à l'accroissement de la



sécurité routière pour tous dans le cadre d'une combinaison d'initiatives de sensibilisation et d'application de la loi, et à la réduction de la consommation de drogues dans nos collectivités. Nous nous réjouissons à l'idée de continuer de collaborer avec les citoyens que nous servons pour accroître la sécurité de la collectivité.

Données pour l'année :

La Station de transmissions opérationnelles du Service régional de Codiac de la GRC a reçu et géré 51 000 appels au service 911.

En tout, 28 000 dossiers ont été créés.

En tout, 2 246 personnes ont été détenues en cellule.

District du Nord-Est



Réduction de la criminalité

Au cours de la dernière année, nous avons maintenu nos efforts de réduction de la criminalité, et nous nous sommes concentrés sur les individus qui causent le plus de tort à la collectivité. Nous avons également surveillé les délinquants les plus actifs

Insp. Dan Nowlan

et fait des vérifications pour savoir s'ils observaient les conditions de leurs ordonnances de probation et de libération conditionnelle. Ces efforts ont souvent donné lieu à des arrestations, y compris celles de 12 des délinquants prolifiques ayant commis de nombreux crimes dans la région de Restigouche-Chaleur. Nos membres dans cette région ont également vérifié les couvre-feux, ce qui a donné un taux d'observation de 97 %. Dans la région de Miramichi, les policiers ont également axé leurs efforts sur le petit nombre de délinquants responsables de la majorité des actes criminels, ce qui a entraîné une baisse de 7 % ces dernières années du nombre de crimes contre la personne (voies de fait, menaces, harcèlement). D'autres stratégies se sont avérées efficaces au cours de la dernière année, notamment l'exécution du nombre de mandats d'arrestation en suspens, la concentration d'efforts sur la saisie de produits du tabac de contrebande, et sur les secteurs les plus touchés par la criminalité. Au cours de la prochaine année, la GRC continuera d'analyser et d'examiner les causes profondes de la criminalité et de collaborer avec les intervenants dans les collectivités afin de réduire le taux de criminalité.

District du Nord-Est

(englobe les commissions régionales de services 2, 3, 4 et 5)



Jeunes à risque

Si l'on veut réduire le niveau de criminalité chez les jeunes, il faut que les jeunes à risque aient accès aux bons services au bon moment. Travaillant en étroite collaboration avec les partenaires locaux, nos agents de programmes communautaires interviennent auprès des jeunes les plus à risque en élaborant des plans d'intervention personnalisés afin de mieux les orienter. Notre objectif consiste à faire en sorte que ces jeunes soient aiguillés vers les activités, services et programmes locaux appropriés, qui s'attaquent aux problèmes tels que les mauvaises fréquentations, l'abus de drogues et d'alcool et des problèmes à la maison. Au cours de la dernière année, grâce à ce programme, nous avons éloigné du système de justice pénale plus de 330 jeunes du Nord-Est. Nous espérons que de moins en moins de jeunes seront incarcérés, et que la criminalité chez les jeunes continuera de diminuer.

Crime organisé

De concert avec d'autres organismes d'application de la loi, nous continuons d'enquêter sur les activités des délinquants qui distribuent de la drogue et commettent des crimes contre les biens afin de perturber leurs activités. Dans un cas en particulier, sur la foi de renseignements au sujet d'un trafic de méthamphétamine dans la région de Miramichi, le service local de la GRC a établi un partenariat avec d'autres corps policiers locaux afin de cibler cette activité illégale. Une enquête de trois mois a abouti à l'exécution de six mandats de perquisition et à la saisie de comprimés de méthamphétamine, de médicaments sur ordonnance, et d'une quantité importante de cocaïne, de marijuana, d'argent comptant et d'armes à feu. Trois importants fournisseurs ayant des liens avec des groupes de criminels organisés ont été arrêtés, ce qui a eu un effet direct sur l'approvisionnement et la distribution de drogues dans la région. Par surcroît, une série d'enquêtes menées sur le trafic de médicaments sur ordonnance, de cocaïne, de drogues synthétiques ainsi que sur la culture et la possession de marijuana ont porté des fruits. Dans un cas en particulier, nous avons réussi à démanteler un groupe qui commettait des crimes contre les biens au Québec et dans certaines régions du Nouveau-Brunswick. Les processus de collecte du renseignement qui sont en place dans le Nord-Est de la province ont prouvé que la collaboration entre organismes d'application de la loi permet de mieux cibler les criminels organisés, et ce, sur plus d'un territoire à la fois.

Sécurité routière

Nous avons mis davantage l'accent sur l'application du code de la route, ce qui a donné comme résultat une réduction du nombre de collisions mortelles et de collisions causant des blessures graves. Nous avons mis l'accent, au cours de la dernière année, sur les trois principaux facteurs évitables de collisions mortelles et de blessures graves : l'alcool, le défaut de porter la ceinture de sécurité et la conduite agressive. Au cours de la dernière année, sept personnes sont mortes dans des collisions de la route sur notre territoire, et 321 personnes ont été accusées de conduite avec facultés affaiblies. Nous poursuivons notre stratégie de mise en application du code de la route pour les régions à risque élevé afin de réduire les collisions sur nos routes.



L'année à venir

En consultation avec les collectivités que nous servons, nous continuerons à miser sur notre stratégie de réduction de la criminalité, sur l'amélioration de la sécurité routière et sur la réduction de la criminalité chez les jeunes. Nos employés sont bien déterminés à faire du Nouveau-Brunswick la province la plus sûre au Canada. Nous sommes convaincus de pouvoir relever les défis qui nous attendent et nous sommes fiers de servir les collectivités du Nord-Est.

Le District du Nord-Est de la GRC sera inauguré officiellement à l'automne 2013, et il englobera les commissions régionales de services 2, 3, 4 et 5.

L'inspecteur Dan Nowlan est devenu le chef du District du Nord-Est en mars 2013. Il devrait être promu au grade de surintendant à l'automne 2013.

District du Sud-Est



Surint. Tom Critchlow

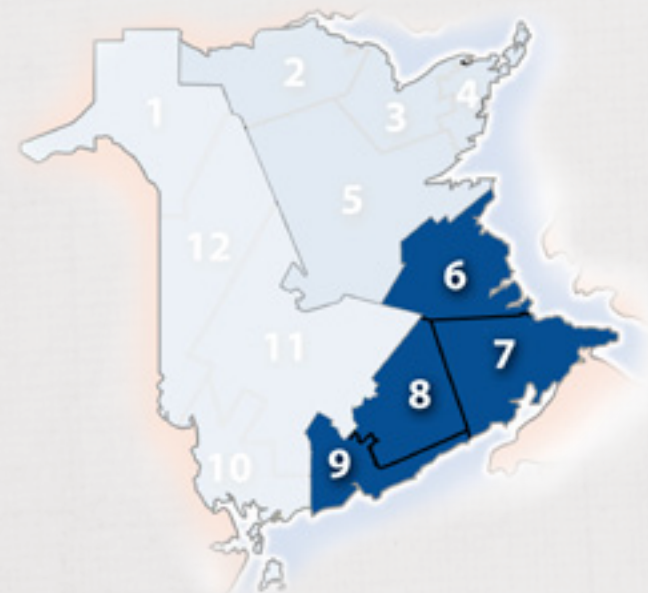
Accent sur les criminels qui causent le plus de tort à la collectivité

Le District du Sud-Est de la GRC demeure bien déterminé à poursuivre sa stratégie de réduction de la criminalité et sa lutte contre le crime organisé. Nos agents contribuent au processus de renseignement en faisant des contrôles de routine sur des criminels connus et des activités suspectes, et ils développent des sources de renseignement. Nous mettons l'accent sur les personnes qui causent le plus de tort à la collectivité. En outre, nous mettons en œuvre des stratégies visant à veiller à ce que les criminels respectent les conditions qu'on leur a imposées, notamment les couvre-feux.

Grâce à cette approche, les membres du district ont effectué plus de 2 744 contrôles de routine. Dans la région de Kent, cela a donné lieu à 80 mises en accusation pour défaut de se conformer à une ordonnance du tribunal et a permis une baisse de 7 % des appels à la police dans la région. Dans la région de Caledonia, l'arrestation et l'inculpation de 24 récidivistes ont permis de réduire de 16 % le nombre d'introductions par effraction. En outre, plusieurs mandats de perquisition ont été exécutés, ce qui a permis de récupérer des biens volés. Dans la vallée de Kennebecasis, nous avons réussi à accuser et incarcérer 13 criminels parmi les plus actifs.

District du Sud-Est

(englobe les commissions régionales de services 6, 7, 8 et 9)



Aider les jeunes à risques

Notre stratégie à long terme vise l'intervention précoce et la déjudiciarisation pour les jeunes les plus à risque de s'adonner à des activités criminelles. En 2012-2013, les membres de la GRC du District du Sud-Est ont réussi à écarter du système de justice pénale 473 jeunes, soit en prenant des mesures extrajudiciaires, soit en faisant appel à des programmes communautaires. Nous croyons qu'en intervenant plus tôt et en mettant à contribution les réseaux de soutien locaux afin de nous attaquer aux facteurs de risque chez ces jeunes, nous arriverons à les empêcher de s'enfoncer davantage dans la criminalité.

Contribuer à la sécurité routière

L'alcool au volant, le défaut de porter la ceinture de sécurité et la conduite dangereuse continuent d'être les principales causes de décès sur les routes, et continuent d'être la cible de nos activités d'application de la loi. En tout, pendant l'exercice 2012-2013, 26 personnes ont trouvé la mort dans des collisions de la route dans le District du Sud-Est, et des accusations ont été portées contre 979 conducteurs pour conduite avec facultés affaiblies. Dans la région de la vallée Kennebecasis, les policiers ont donné 544 contraventions liées au port de la ceinture de sécurité. Ils ont également établi plus de 450 contrôles routiers, notamment pour intercepter les conducteurs en état d'ébriété. Dans la région de Kent, le nombre de collisions est passé de 466 à 428, ce qui représente une baisse de 8 %. Dans la région de Caledonia, 47 personnes ont été accusées pour des infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies.

Pour pouvoir contrer les collisions de façon intelligente, il faut procéder à un examen approfondi des causes exactes de ces collisions. Dans un cas en particulier, grâce au sens d'observation aigu d'un membre, et suivant une analyse poussée de la GRC, le ministère des Transports du Nouveau-Brunswick a effectué des travaux d'amélioration sur la route 2, près de Sackville, où il y avait un tronçon de route potentiellement dangereux. La sensibilisation est également essentielle; c'est pourquoi les policiers à Memramcook ont organisé une séance d'information sur les VTT en réponse à un forum public qui avait eu lieu dans cette collectivité au sujet des problèmes liés à la présence de VTT.

Lutter contre les drogues dans nos collectivités

L'exécution de nombreux mandats de perquisition au cours de l'exercice a entraîné la saisie de pilules illégales, de méthamphétamine et d'autres substances illégales, évitant ainsi qu'elles ne soient distribuées dans nos collectivités. En concentrant ses efforts sur les délinquants connus pour leur implication dans le trafic de drogues, les policiers de la région de Kent ont réussi à augmenter de 42 %, par rapport à 2010, le nombre d'accusations portées pour des activités liées à la drogue. Plus de 100 installations de culture de la marijuana ont été démantelées et 8 000 plantes ont été détruites. Dans la région de Caledonia, les policiers ont exécuté 27 mandats de perquisition, menant ainsi au démantèlement d'installations et à la saisie de drogues illicites. Les policiers ont également démantelé une importante installation à Shemogue, saisissant plus de 760 plantes de marijuana arrivées à maturité, et une autre à Scoudouc, où ils ont saisi plus de 2 000 plantes de marijuana, deux VTT volés et une arme à feu. Enfin, quatre mandats de perquisition exécutés dans diverses résidences de la rue Bellevue, à Shediac, ont permis d'arrêter et inculper sept personnes. Ces arrestations ont eu une



incidence directe sur le trafic de drogues dans la collectivité.

Accroître la santé et la sécurité dans les collectivités autochtones

En 2012-2013, la Première Nation d'Elsipogtog a vécu sa plus importante baisse des crimes violents depuis 2004, quand la GRC a ouvert un détachement dans cette communauté et que l'Entente communautaire tripartite a été mise en œuvre. Ces excellents résultats sont attribuables au fait que nous avons axé notre travail sur les récidivistes, la lutte antidrogue, la gestion des délinquants et la déjudiciarisation à l'intention des jeunes. Au fait, on observe la même tendance dans l'ensemble de la région de Kent, où les crimes violents ont chuté de 30 % au cours de la dernière année, un résultat impressionnant, et encore de 2,5 % cette année. Le nombre de détenus a chuté de 57 % depuis 2007. Voilà qui démontre à quel point il est important d'avoir d'excellents partenariats et ententes de collaboration communautaire afin de rendre nos collectivités plus sûres et plus saines.

Travailler en partenariat pour atteindre la réussite

Les enquêtes de la GRC exigent souvent du personnel hautement formé et spécialisé. Dans un cas survenu dans la région de Caledonia, un homme de 67

ans a été reconnu coupable en lien avec diverses infractions de nature sexuelle, mettant en cause neuf victimes, dont six étaient âgées de moins de 16 ans. Le ministère du Développement social et des analystes du Groupe des sciences du comportement ont fortement contribué à l'enquête et à la conclusion de l'affaire. Dans une autre affaire, un homme âgé de 27 ans a été condamné à une peine d'emprisonnement pour négligence criminelle ayant entraîné la mort de sa fillette de deux ans. Le Groupe des crimes graves du District du Sud-Est a contribué à faire condamner l'homme.

L'année à venir

Au cours de la prochaine année, nous continuerons de travailler avec nos partenaires et avec les citoyens afin de rendre nos collectivités plus sûres. Nous verrons à poursuivre nos efforts pour éveiller la sensibilité publique sur les nouvelles tendances en matière de criminalité, grâce à des campagnes, reconnaissant que cela pourrait réduire la probabilité que les gens deviennent victimes d'actes criminels. Nous allons maintenir notre approche axée sur le renseignement pour la réduction de la criminalité et la sécurité routière, et nous allons poursuivre notre travail auprès des jeunes à risque.

Le District du Sud-Est de la GRC a été inauguré officiellement le 1^{er} avril 2013, et il englobe les commissions régionales de services 6, 7, 8 et 9.

District de l'Ouest

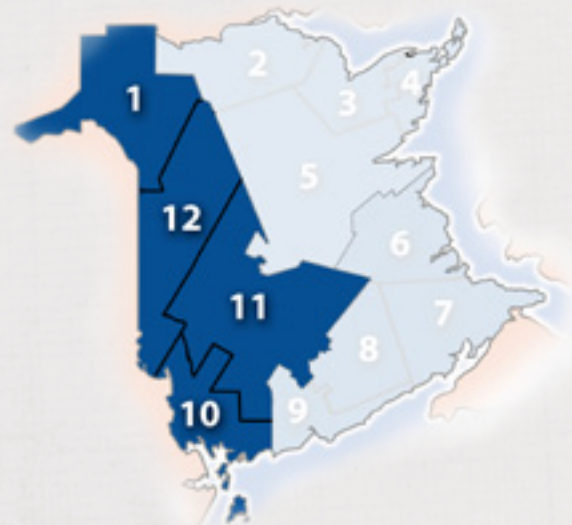


Surint. Mike O'Malley

et les autres conditions qui leur sont imposées. Par exemple, lorsqu'il a été déterminé que les crimes contre les biens étaient devenus une importante source de préoccupation dans la région de Madawaska-Victoria, les agents ont prêté une attention plus particulière à 14 délinquants prolifiques en matière de crimes contre les biens et ils ont réussi à déposer 52 accusations contre eux. Usant de la même stratégie, les policiers de la région de Carleton-York ont identifié dix délinquants prolifiques et ont porté 15 accusations contre eux. Les agents ont également augmenté de 44 % le nombre de contrôles de routine dans la région, et deux membres d'un groupe de criminels organisés ont été arrêtés et emprisonnés. Dans la région de Charlotte et les îles, 21 délinquants prolifiques ont été identifiés, et 75 % ont été accusés pour récidive. Au cours de la dernière année, les policiers de la région d'Oromocto ont enquêté sur quatre cas de vol à main armée. Une de ces affaires a été élucidée et les responsables ont plaidé coupables. Il a par ailleurs été possible d'arrêter plus d'une centaine de personnes faisant l'objet de mandats d'arrestation non exécutés. Cette année, dans le District de l'Ouest, les agents ont effectué en tout 2 643 contrôles de routine visant des activités ou des personnes jugées suspectes. Cela a favorisé la collecte de renseignements sur les principaux acteurs du monde criminel et sur les nouveaux venus.

District de l'Ouest

(englobe les commissions régionales de services 1, 10, 11 et 12)



Services de police axés sur le renseignement

Notre but est de rendre nos collectivités encore plus sûres. Pour ce faire, nous essayons de réduire l'activité criminelle en ciblant le petit nombre d'individus qui causent le plus grand tort à la collectivité et en veillant à ce que les délinquants observent leurs couvre-feux

Garder les drogues illicites hors de nos collectivités

Nos membres continuent de travailler avec diligence afin de perturber et d'enrayer le commerce de la drogue. Dans l'ensemble du district, plusieurs mandats de perquisition ont été exécutés, entraînant des arrestations et des saisies de grandes quantités de drogues et d'armes qui ne pourront plus se retrouver dans les rues de nos collectivités. Un exemple parfait de notre efficacité est la saisie de plus de 900 plantes de marijuana dans une plantation de la région de Charlotte et les îles.

Aider les jeunes à risque

Notre stratégie d'intervention et de déjudiciarisation à l'intention des jeunes a connu un franc succès au cours de la dernière année. Nos policiers travaillent de très près avec les agents de programmes communautaires afin d'éloigner les jeunes du système de justice pénale. Nous essayons de résoudre les problèmes sous-jacents qui font que des jeunes tombent dans la criminalité, en espérant les garder sur la bonne voie et éviter les risques de récidive. Au cours de la dernière année, nous avons éloigné du système de justice pénale plus de 530 jeunes du District de l'Ouest.

Travailler avec nos collectivités autochtones

Grâce aux partenariats solides établis avec la Première Nation de Tobique, la priorité de nos membres qui travaillent dans la collectivité est toujours de rendre la collectivité plus sûre. À titre d'exemple, ils participent activement à diverses activités communautaires et participent à des initiatives de prévention du crime. Ainsi, il s'est forgé une relation de travail positive axée sur la confiance entre les agents de Tobique et la collectivité qu'ils servent. Dans la région d'Oromocto, on a créé un groupe de travail de plus de 30 membres, soit des représentants des Premières Nations, des représentants du ministère de l'Éducation, des Services de santé mentale, du ministère de la Justice, des Services de lutte contre la toxicomanie, d'Aînés de la communauté autochtone et de membres de la Force policière de Fredericton. La création de cette équipe permet à tous les intervenants d'offrir le meilleur service possible aux jeunes à risque des communautés autochtones.

Contribuer à la sécurité routière

Au cours de la dernière année, dans le District de l'Ouest, 23 personnes ont trouvé la mort dans des collisions, et 354 personnes ont été inculpées de conduite avec facultés affaiblies. Au fait, l'alcool au volant, le défaut de porter la ceinture de sécurité et la conduite agressive demeurent la priorité de nos mesures de sensibilisation et d'application de la loi, car ces infractions demeurent la principale cause de décès sur nos routes. Dans la région de Madawaska-Victoria, l'augmentation de 288 % du nombre de contrôles routiers a mené à une trentaine d'accusations pour conduite avec facultés affaiblies dans cette région seulement. Nous avons également remis beaucoup de contraventions pour excès de vitesse et pour le défaut de porter la ceinture de sécurité. Dans la région de Carleton-York, il y a eu une augmentation de 10 % du nombre d'infractions au code de la route par rapport à l'année précédente. On a fait enquête sur 144 plaintes portées en vertu du Code criminel, et on a porté 44 accusations connexes. Les histoires de réussite comme celles-ci abondent dans l'ensemble du district, et nous sommes bien déterminés à trouver des stratégies pour rendre nos routes encore plus sûres, en collaboration avec nos partenaires et avec les collectivités.



L'année à venir

Si nous voulons réaliser nos buts et faire de nos collectivités des endroits où l'on peut vivre et travailler en toute sécurité, nous devons continuer à collaborer avec le public et nos partenaires communautaires. Nous allons poursuivre sur notre lancée et profiter des progrès accomplis en ciblant le petit nombre de délinquants qui causent le plus grand tort à la collectivité, et nous continuerons

nos efforts de lutte antidrogue en cherchant notamment à nettoyer nos rues des vendeurs et des trafiquants de stupéfiants. Nous continuerons aussi nos efforts pour réduire et prévenir la criminalité par l'entremise du Programme d'intervention et de déjudiciarisation à l'intention des jeunes.

Le District de l'Ouest de la GRC sera inauguré officiellement à l'automne 2013, et il englobera les commissions régionales de services 1, 10, 11 et 12.

Survol de la division

Activité criminelle - Nouveau-Brunswick

Territoire de la GRC seulement

	2010	2011	2012
Crimes contre la personne			
Homicide	7	5	4
Infractions liées à la mort	22	31	35
Vols et extorsions	84	92	120
Agressions sexuelles	420	389	429
Contact sexuel, exploitation sexuelle, leurres d'enfants par Internet à des fins sexuelles (mineurs)	160	182	183
Autres infractions de nature sexuelle	27	27	38
Agressions	5 348	5 134	5 154
Enlèvements, prises d'otage, rapt, abandons d'enfant	58	56	56
Harcèlement criminel, intimidation	1 042	1 077	1 153
Menaces	2 242	2 346	2 516
Total	9 410	9 339	9 688
Crimes contre les biens			
Introductions par effraction	2 546	2 588	2 838
Vols de véhicules à moteur	961	1 020	979
Vols de plus de 5 000 \$	165	167	226
Vols de 5 000 \$ ou moins	5 505	5 707	7 209
Possession de biens criminellement obtenus	284	329	315
Fraude	867	1 023	1 151
Incendies criminels	335	363	340
Méfais contre les biens	5 071	5 250	6 076
Total	15 734	16 447	19 134
Autres infractions au Code criminel			
Armes offensives	346	363	384
Entrave ou résistance à la justice ou à un agent de la paix et méfaits publics	422	458	451
Infractions relatives à l'exploitation d'enfants (pornographie, enfants de moins de 18 ans)	29	57	44
Infractions relatives au trouble de la paix	1 599	1 924	2 180
Défauts, refus, évasion (autorité judiciaire)	2 349	2 671	3 045
Autres infractions au Code criminel	410	490	480
Total	5 155	5 963	6 584
Total - Code criminel	30 299	31 749	35 406

	2010	2011	2012
Lois fédérales			
Lutte antidrogue (production, possession, trafic, importation et exportation)	1 828	2 032	2 166
Loi sur les douanes et Loi sur l'accise	121	132	91
Lois fédérales - général	534	567	450
Total - Lois fédérales	2 483	2 731	2 707
Lois provinciales (infractions seulement)			
Loi sur la réglementation des alcools	528	533	549
Lois provinciales (dispositions législatives relatives aux ordures, aux actes d'intrusion, à la faune, au tabac et aux véhicules hors route et autres lois)	722	948	1 033
Total - Lois provinciales	1 250	1 481	1 582
Collisions			
Collisions mortelles - Véhicules à moteur	76	52	54
Collisions avec blessures - Véhicules à moteur	1 496	1 420	1 454
Collisions mortelles - Véhicules hors route	7	8	12
Collisions avec blessures - Véhicules hors route	112	121	130
Dommages matériels déclarables - Véhicules à moteur et véhicules hors route	6 607	6 184	5 186
Total - Collisions	8 298	7 785	6 836
Infractions aux règlements de la circulation prévues au Code criminel			
Conduite dangereuse, refus de s'arrêter, interdictions de conduire et courses de rue	651	659	687
Infractions relatives à la conduite avec facultés affaiblies	2 542	3 033	3 122
Total - Infractions aux règlements de la circulation prévues au Code criminel	3 193	3 692	3 809
Activités policières courantes			
Autres activités liées aux lois provinciales (santé mentale, personne intoxiquée, coroner, famille, incendie et autres lois)	9 088	6 946	7 051
Violation de la paix et gestion des délinquants	2 769	865	747
Fausses alarmes	5 348	5 350	5 663
Appels erronés ou abandonnés au service 911	4 545	8 192	6 835
Manifestations et protestations	24	34	52
Personnes portées disparues	948	1 062	1 224
Sécurité routière			
Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales (contraventions)	29 100	28 184	32 091
Conduite avec facultés affaiblies - Accusations	1 216	1 301	1 226
Collisions mortelles de véhicules à moteur - Nombre de personnes décédées	80	59	60
Collisions mortelles de véhicules à moteur - Nombre de personnes décédées qui ne portaient pas la ceinture de sécurité (ceinture de sécurité disponible)	25	17	7
Collisions mortelles de véhicules à moteur - Nombre de personnes décédées dans des collisions où l'alcool ou les stupéfiants étaient en cause	33	15	14

Dépenses finales de 2012-2013

Salaires, coûts de fonctionnement et d'entretien	
Opérations fédérales et internationales	24 913 357 \$
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	
Services de police provinciaux et territoriaux	87 291 786 \$
Services de police municipaux	28 322 001 \$
Services de police autochtones	2 667 549 \$
Soutien à l'activité de programme	1 167 089 \$
Services internes	4 103 495 \$
Total	148 465 277 \$

Fonds pour dépenses en capital, infrastructure et construction	
Opérations fédérales et internationales	629 645 \$
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	
Services de police provinciaux et territoriaux	3 451 978 \$
Services de police municipaux	529 201 \$
Services de police autochtones	78 465 \$
Soutien à l'activité de programme	0 \$
Services internes	487 975 \$
Total	5 177 264 \$
Total général	153 642 541 \$

Personnel de la GRC

Services de police provinciale	601 membres réguliers et civils 112,5 employés de la fonction publique
Personnel administratif divisionnaire et régional	33 membres réguliers et civils 52,5 employés de la fonction publique
Services de police fédérale	168 membres réguliers et civils 32 employés de la fonction publique
Services de police municipale	208 membres réguliers et civils
Services de police communautaire des Premières Nations	20 membres réguliers 3 employés de la fonction publique

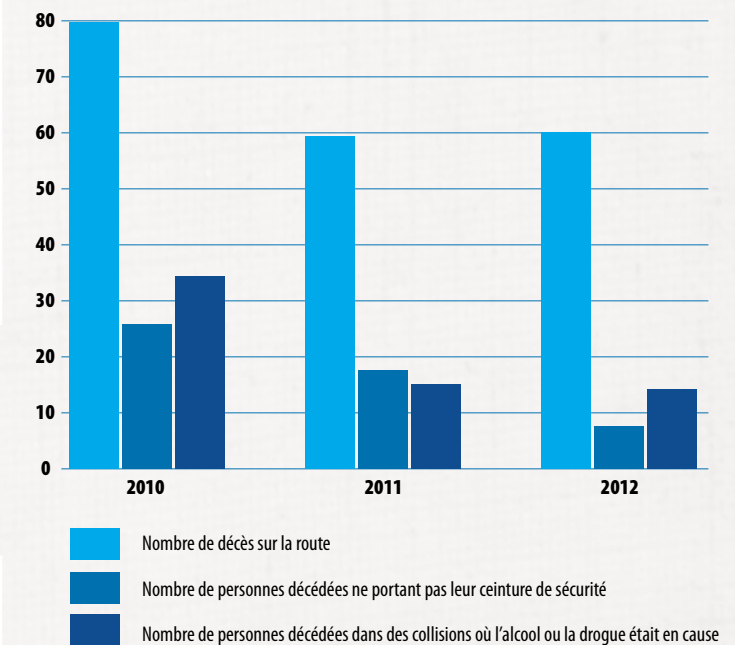
Opinions des Néo-Brunswickois au sujet des services de la GRC

Les grandes lignes du sondage mené en 2012

- 93% des Néo-Brunswickois sont satisfaits du travail de la GRC pour ce qui est de veiller à la sécurité des Canadiens.
- 98% des Néo-Brunswickois jugent que les services de la GRC sont importants pour le Canada.
- 85% des Néo-Brunswickois jugent que la GRC réduit la menace et les répercussions du crime organisé.
- 92% des Néo-Brunswickois conviennent que la GRC s'efforce de fournir un service de qualité au public.
- 95% des Néo-Brunswickois conviennent que la GRC met l'accent sur la prestation de services dans la langue de leur choix, le français ou l'anglais.

Causes des décès sur les routes

(Territoire de la GRC)





Perspectives d'avenir

La prochaine année sera cruciale pour ce qui est de la mise en œuvre de notre nouveau modèle provincial de services de police. Ce nouveau modèle permettra à la GRC d'assurer une prestation plus efficace et durable de ses services à long terme. Les lignes de démarcation des trois nouveaux districts de la GRC ont été harmonisées pour tenir compte des nouvelles commissions régionales de services de la province du Nouveau-Brunswick, ce qui permettra d'accroître la collaboration en matière de services de police dans chacun des trois districts. Le 1^{er} avril 2013, on a procédé au lancement officiel du District du Sud-Est, et les districts de l'Ouest et du Nord-Est devraient voir le jour officiellement à l'automne 2013.

Il importe de noter que nous continuerons de nous occuper du même territoire géographique, les collectivités continueront à jouir du même niveau de protection locale, et la répartition des appels se fera de la même manière. Ce nouveau modèle a pour but de libérer les agents de première ligne pour qu'ils puissent consacrer plus de temps à travailler dans les collectivités, à répondre aux appels visant des activités criminelles et à mener des enquêtes connexes, et à peaufiner les stratégies de réduction du crime.

Nos priorités pour le prochain exercice demeurent les mêmes. Nous avons connu des résultats positifs, et nous allons continuer sur cette lancée afin d'avoir une province encore plus sûre. Pour ce faire, nous allons maintenir l'approche adoptée au cours des dernières années, et nous allons cibler les criminels locaux et les membres du crime organisé qui sont responsables

du plus grand nombre de crimes et qui nuisent le plus à la collectivité. Nous continuerons d'offrir les ressources nécessaires au bon moment aux jeunes qui ont des démêlés avec la justice et qui sont les plus à risque de tomber dans la criminalité. Nous allons continuer de lutter contre le trafic de drogues illégales et le crime organisé afin de rendre nos collectivités plus sûres. Enfin, nous allons continuer de tenter d'améliorer la sécurité routière pour tous les Néo-Brunswickois, grâce notamment à des initiatives de sensibilisation et d'application de la loi.

Protéger nos enfants des prédateurs en ligne demeurera également une priorité. Les fonds annoncés par le gouvernement provincial au printemps de 2013 constituent des ressources supplémentaires dans notre lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet, et ils nous aideront grandement à les protéger et à traduire en justice les criminels responsables. Notre Groupe intégré de lutte contre l'exploitation des enfants continuera de collaborer avec d'autres services de police dans le cadre de diverses enquêtes menées dans l'ensemble de la province.

Nous avons bien hâte de pouvoir relever ces défis et de profiter des occasions que la prochaine année nous réserve. Nous nous réjouissons à l'idée de continuer de travailler avec nos partenaires policiers et avec les collectivités que nous servons pour faire en sorte que le Nouveau-Brunswick soit une province encore plus sûre.



Le gend. aux. Bob Little prête assistance au gend. Eric Suley de la patrouille routière, lors d'un contrôle routier dans la région de Saint John au cours de l'été 1971.



Cinquantième anniversaire du Programme des gendarmes auxiliaires

En 2013, nous soulignons le 50^e anniversaire du Programme des gendarmes auxiliaires du Canada. Dans la Division J, près de 110 gendarmes auxiliaires consacrent des milliers d'heures au programme et à leurs collectivités. Ces personnes font de tout : elles participent bénévolement à des activités communautaires et à divers programmes locaux, elles contribuent aux mesures de prévention du crime et elles aident les membres réguliers avec certains services généraux.

Il ne fait aucun doute que les gendarmes auxiliaires ont un désir fort et sincère de servir le public, et ils jouent un rôle primordial lorsqu'il s'agit d'aider la GRC à s'acquitter de son mandat dans la prestation de services de police à l'échelle provinciale.

